



## Aide à l'électricité à Hérémente : succès de la démarche citoyenne de l'UDC

**L'UDC Hérémente a le plaisir d'annoncer le dépôt de 250 signatures pour demander l'augmentation de l'aide à l'électricité. Conformément aux articles 8 et suivants de la loi sur les communes, le Conseil communal est chargé de convoquer une assemblée primaire extraordinaire dans les 30 jours pour traiter de cet objet.**

En 2006, les redevances hydrauliques et électriques rapportaient près de 3 millions de francs à notre commune, en 2007 près de 4,2 millions et en 2009 près de 5 millions. En parallèle à cela, le prix du kWh n'a cessé d'augmenter pour les consommateurs ces dernières années.

C'est pourquoi l'UDC propose de relever l'aide à l'électricité à CHF 600.- par ménage et à 300.- par personne. Une partie de l'augmentation des redevances hydrauliques et électriques doit en effet revenir aux citoyennes et aux citoyens de notre commune. Cette aide supplémentaire concernerait près de 600 ménages et représenterait un coût annuel de CHF 240'000.-. Au vu des rentrées provenant des redevances hydrauliques et électriques, cela est tout à fait supportable pour les finances communales. Sans oublier la vente d'une partie des actions des Forces Motrices de la Borgne (FMB) qui a rapporté plus de 7 millions à notre commune. En définitive, il s'agit simplement de rendre à la population une petite partie de l'argent qui lui appartient.

Le moyen retenu par l'UDC, à savoir la convocation d'une Assemblée primaire extraordinaire, devrait permettre d'ouvrir une large discussion en impliquant l'ensemble des citoyens tout en mettant l'Exécutif communal devant ses responsabilités.

A relever que la convocation d'une assemblée primaire extraordinaire par le biais d'une démarche citoyenne est un fait exceptionnel, cet outil démocratique n'étant que très rarement utilisé (pour ne pas dire jamais).

Pour terminer, l'UDC se réjouit de pouvoir impliquer la population dans la gestion des affaires communales. Après l'instauration du système proportionnel en 2008, c'est une nouvelle pierre qui est portée à l'édifice du débat politique dans le cadre de discussions franches et transparentes. La devise de l'UDC à Hérémente : stimuler et inspirer l'Exécutif communal.

### **L'UDC Hérémente et ses élus**

Ludovic Richiedei, **Président**

Marc-Antoine Genolet, **Conseiller communal**

Grégory Logean, **Conseiller communal**